**STAGE PARAPENTE PROGRESSION NIVEAU 2 - MIEUSSY**

**du lundi 27 mai 08h00 au vendredi 31 mai 2024 17h**

Ce *stage s'adresse aux pilotes ayant réalisés au moins un ou plusieurs stages progression, autonomes au décollage et à l’atterrissage et ayant une pratique régulière sur site connu.*

**But :**

* Acquérir de l’autonomie dans l’analyse de la masse d’air et la réalisation de vols en autonomie sur sites variés.
* Réaliser des vols avec activité thermique, voir des premiers petits cross afin de sortir du « bocal ».
* Réaliser des exercices en l’air permettant d’affiner son pilotage.
* Préparer le brevet de pilote.

**Population :**

* Ouvrant-droits et ayant-droits des IEG, inscrits sur la carte ACTIV.
* Age minimum 15 ans (les mineurs devront être accompagnés d'un majeur responsable).

**Pré-requis :**

* Adhésion ANEG (prise préalablement via le site ANEG et validée par le responsable de la SSA)
* Licence assurance FFVL (minimum licence stage qui peut être prise le premier jour du stage).
* Certificat médical datant de moins de trois mois d'aptitude à la pratique du parapente délivré
par le médecin traitant.
* Avoir réalisé un stage de débutant depuis moins de 18 mois.

**Objectifs pédagogiques généraux :**

Les stagiaires seront capables de voler en autonomie sur sites variés.

**Objectifs pédagogiques spécifiques :**

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

*Savoir :*

* Établir un plan de vol.
* Mettre en œuvre les règles de vol à vue pour les PUL (Planeur Ultra Léger).
* Analyser et expliciter l'évolution des conditions aérologique au cours d'une journée de vol.
* Identifier et prévoir les pièges aérologiques.
* Expliciter la mécanique du virage et des mouvements pendulaires du parapente.

*Savoir-faire :*

* Voler sans assistance technique en conditions aérologiques calmes, voire légèrement thermiques.

 *Savoir être :*

* Respecter un plan de vol.
* S’auto analyser (fatigue, mental, physique) avant chaque vol et adapter le niveau
d'engagement des exercices en fonction de l'état du moment voir d'aller jusqu'au
renoncement.
* Pouvoir repérer les changements aérologiques et adapter son plan de vol en conséquence.
* Mesurer son niveau atteint, les exigences et les risques de l'activité.
* Partager les expériences et participer à la vie du groupe.

*Dans tous les cas, toute latitude est laissée au stagiaire d'adapter son niveau d'engagement
en fonction de* sa *condition physique et morale du moment et d'aller jusqu'au renoncement.*

**Stratégie pédagogique :**

Le stage s'inscrit dans le cadre d'une formation - action

* Séances de théorie correspondantes aux objectifs du brevet de pilote FFVL.
* Débriefing en fin de chaque vol.
* Autoévaluation aidée et validée par le moniteur.
* Privilégier les échanges entre stagiaires.

**Evaluation :**

* Evaluation du niveau de pilotage en contrôle continu par les moniteurs et validation des
compétences sur le passeport de vol libre FFVL.
* Validation du Brevet de Pilote par Questionnaire à Choix Multiple pour la partie
théorique et contrôle continu pour la partie pratique.

**Organisation :**

La partie technique est effectuée par une école FFVL (Les Choucas à Samoëns).

Elle met à disposition :

* 2 formateurs Brevet d’Etat.
* Une navette, un local pour les cours théoriques, un accès internet pour les prévisions météo.

Pour ce stage où il n'y a pas de moniteur ANEG. Un accompagnateur ANEG suivra le stage et présentera la
structure aux participants.

**Composition du groupe** :

Nombre de participants minimum : 6
Nombre de participants maximum : 7

**Durée du stage :**

La durée du stage est de 5 jours.

**Lieu du stage :**

* **Ecole FFVL :**

**Les Choucas**

700 RTE de l'étroit denté,

74440 Mieussy